



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الاتحاد من أجل المتوسط



Forum Méditerranéen de l'eau, Tunis, 5-7 février 2024 *Atelier de lancement, Valencia, Espagne, 18 octobre 2023-*

NOTE DE CONCEPT

SESSION 4 « GOUVERNANCE, COOPERATION ET HYDRO DIPLOMATIE »

Pilotes : Houria Tasi Sadeq et Mokhtar Bzioui

« **On tue pour avoir de l'eau** » est le titre d'un article publié dans une revue qui a rapporté que dans le nord-est du Kenya plusieurs clans s'affrontent régulièrement pour l'usage de l'eau ; mais le dernier affrontement a été des plus meurtriers.

Des hommes armés, rapportait l'article, ont attaqué un village rival pour prendre le contrôle de points d'eau, attaque qui s'est soldée par la mort de soixante-dix personnes, en majorité des femmes et des enfants.

En raison de la pression qui s'exerce de plus en plus sur les ressources en eau, des conflits peuvent survenir entre des individus, des groupes de personnes, des institutions, et entre des états.

Ces conflits ne peuvent malheureusement que s'accroître compte tenu du fait que les demandes en eau ne font que s'accroître alors que les ressources en eau sont limitées, voire en baisse compte tenu des impacts des changements climatiques.

Les conflits d'usage de l'eau peuvent notamment trouver leurs origines dans :

- la répartition des ressources en eau,
- la qualité dégradée de l'eau, en raison des dommages causés par les pollueurs à des individus, à la communauté, ou à l'environnement,
- les effets des sécheresses ou des inondations,
- les procédures d'application des lois et règlements, mal comprises par les usagers ou contraignantes pour eux,
- la tarification

Des mécanismes sont appliqués à divers niveaux pour la résolution des conflits, soit par les usagers eux-mêmes selon des pratiques séculaires ou instituées par des autorités locales, soit par des autorités gouvernementales, et parfois même par des autorités intergouvernementales lorsqu'il s'agit de ressources en eau partagées entre états.

Ces mécanismes sont développés par diverses structures, dont notamment des :

- comités locaux
- comités de bassins
- commissions interministérielles
- conseils nationaux
- organismes intergouvernementaux

SESSION 4

Pour éviter les conflits d'usage de l'eau certains préalables sont nécessaires, dont :

- Une législation qui clarifie les responsabilités et les devoirs
- Des stratégies qui définissent les règles de planification et de gestion des ressources en eau
- Une tarification qui garantit la durabilité des services de fourniture d'eau
- Un système d'information facilement accessible
- Le recours à l'approche participative parmi toutes les parties prenantes, et à tous les niveaux de la gestion des ressources en eau, car l'approche participative permet de renforcer l'acceptabilité des solutions pour éviter les conflits

L'hydro diplomatie s'impose de plus en plus pour garantir l'acceptabilité, citée ci-dessus, des solutions permettant l'acceptation des solutions pour éviter les conflits.

Objectif de la session

L'objectif de cette session s'inscrit dans le processus régional Méditerranéen du 10ème Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra à Bali, en mai 2024.

Avec cette session nous souhaitons avoir la présentation des expériences déjà développées dans les domaines de la gouvernance, de la coopération et de l'hydro diplomatie dans les pays de la région de la Méditerranée, pour en connaître les résultats de succès et d'échecs de manière à recommander les meilleures pratiques pour obtenir la gestion durable des ressources en eau.

Format de la session

Un « Keynote speech » afin de présenter les nouvelles visions de la gouvernance, de la coopération, et de l'hydro diplomatie dans la région de la Méditerranée.

Quatre présentations sous format de table ronde faites par des organisations qui ont une large expérience dans les domaines ciblés par les objectifs de la session :

- 1- L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) pour expliquer comment la coopération entre trois pays (Tunisie, Algérie, Libye) permet de gérer les ressources en eau d'une nappe d'eau qu'ils partagent.
- 2- La Commission économique pour l'Europe des Nations unies (UNECE) pour montrer les progrès en matière de coopération transfrontière
- 3- L'Organisme intergouvernemental chargé de gérer les ressources en eau du fleuve Sénégal (OMVS) pour montrer comment les états riverains du fleuve Sénégal ont su créer les conditions pour une gestion durable de ce fleuve.
- 4- L'Agence de coopération suédoise (SIWI) pour traiter le thème de la régulation comme outil de gouvernance des services de l'eau et de l'assainissement dans la région Asie de l'Ouest et Afrique du Nord.